

GOVERNEMENT DE LA  
REPUBLIQUE DU VANUATU

**Autorité de Régulation des Services  
Publics**

Ministère des Finances  
et de la Gestion Economique

PMB 9093, Port Vila, Vanuatu - +678 23335 - [www.ura.gov.vu](http://www.ura.gov.vu) - twitter: @URAvanuatu



GOVERNMENT OF THE  
REPUBLIC OF VANUATU

**Utilities Regulatory  
Authority**

Ministry of Finance  
and Economic Management

---

**Communiqué de presse** : le 21 décembre 2012

**L'URA prolonge la consultation sur les compteurs à prépaiement**

L'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu (URA) prolonge la période de consultation de son projet de décision concernant les compteurs à prépaiement au 31 mars 2013.

Le 30 septembre 2012, l'Autorité a publié son projet de décision sur le système de compteur à prépaiement qu'UNELCO avait proposé de mettre en œuvre au Vanuatu. Dans ce projet de décision, l'URA a mis en évidence les grandes questions auxquelles UNELCO devait répondre.

Au cours des réunions entre UNELCO et l'Autorité après la publication du projet de décision, UNELCO a déclaré que les principaux problèmes identifiés par l'URA nécessitaient un important travail et ne pouvaient pas être traités dans le délai de consultation initial.

Afin qu'UNELCO fournisse une réponse raisonnable à ces questions, l'Autorité a convenu de prolonger la période de consultation.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Romney Marum au (678) 23335.

###

**À propos de l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu**

L'Autorité a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'Autorité surveille les concessions exploitées par UNELCO sur les îles d'Efate, Mallicolo et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville, sur l'île d'Espiritu Santo. En outre, l'Autorité gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'eau et l'électricité. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de législations pertinentes.

**Coordonnées**

Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

Téléphone : (678) 23335

Adresse postale : PMB 9093 Port Vila VANUATU

Adresse : bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Site Internet : [www.ura.gov.vu](http://www.ura.gov.vu)